

Lucia

Qu'est-ce que les sciences économiques savent de la migration en Suisse? Des études publiées tout récemment ont élargi la connaissance des interactions entre l'économie et la population migratoire.

18 Tous les mardis et les vendredis à 15 heures, Lucia passe une heure à faire le ménage dans la villa des Dupraz. Lorsqu'elle s'en va, elle empoche une enveloppe contenant un billet de vingt francs, posée sur la table de la cuisine. Cette somme est censée inclure l'allocation de vacances, l'assurance-accidents et les assurances sociales. Mirko, lui, a une autorisation de séjour à l'année. Il est à la fois maçon et manoeuvre dans l'entreprise Micholini S.A. Il souhaite entreprendre une formation de grutier en 2004. A l'autre bout de la Suisse, Klaus-Rüdiger n'est pas souvent dans son bureau. En tant que spécialiste en informatique, il initie le personnel aux arcanes d'un tout nouveau logiciel de comptabilité.

Plus d'un million d'étrangers travaillent en Suisse. Chaque personne étrangère a sa propre histoire, sa propre situation professionnelle, ses faiblesses et ses atouts, ses rêves de carrière, ses collègues, ses pauses-café... Toutes ces conditions de travail individuelles s'amalgament en un ensemble fort complexe de travail et de migration dans notre pays.

Saisir «objectivement» cet amalgame de faits et de chiffres, puis les cataloguer selon un schéma, les compartimenter dans des classes et des catégories et en expliquer les tenants et les aboutissants ou leur interdépendance par des modèles logiques, voilà

l'une des tâches de la recherche en sciences sociales et économiques. Les sciences économiques – et pas seulement elles – se trouvent constamment dans un champ de tension: ici, la saisie d'une réalité aux nombreuses facettes; là, la formulation de théories compréhensibles. D'ailleurs les tensions entre la formulation des questions, de la méthode d'analyse et des résultats de l'enquête existent aussi dans les recherches économiques entreprises à l'égard de la migration dont il est question dans cet article. A quelles conclusions les études qui ont été entreprises dans le cadre du programme national de recherches 39 ont-elles abouti au sujet de l'économie et de la migration en Suisse?

Une entrave à la croissance de l'économie...

Deux modèles explicatifs contradictoires quant aux «effets de l'occupation des étrangers sur les salaires et la croissance économique de la Suisse» constituent le point de départ de l'étude de *George Sheldon*. Jusqu'à la fin des années quatre vingt, alors que la spirale de la croissance s'emballait et que la demande de main-d'œuvre devenait, elle aussi, de plus en plus forte, les milieux des sciences économiques avaient de manière générale adopté le postulat selon lequel, sans le moteur que constituait la main-d'œuvre étrangère, il n'était pas possible d'atteindre la croissance économique potentielle. Puis, à partir des années nonante, on assista à un revirement face à cette argumentation. La nouvelle thèse, qui fait du reste encore école, affirmait que le bas niveau moyen d'éducation de la main-d'œuvre étrangère recrutée entravait la volonté d'investir dans de nouvelles technologies et des moyens de production novateurs. Par conséquent, l'emploi d'une main-d'œuvre étrangère est perçu comme étant la cause d'un taux de chômage élevé et des économies d'échelle décroissantes. Cette main-d'œuvre étrangère contribue dès lors au phénomène suivant: une mise

et les économies d'échelle décroissantes

en œuvre supplémentaire de travail produit comparativement une moindre augmentation de l'output. En d'autres termes, cette main-d'œuvre «freine» la croissance de l'économie.

Lequel de ces deux modèles est juste? Après moult analyses, riches en formules mathématico-économiques des statistiques économiques suisses, George Sheldon parvient à la conclusion que «le système des quotas pratiqué depuis des décennies par les autorités suisses compétentes en la matière et que le fait d'avoir accordé peu d'importance ou pas du tout sur la qualification des travailleurs étrangers a ralenti le progrès technique et la croissance en Suisse» (Sheldon 2002: 353). Cette constatation a une portée scientifique d'autant plus révélatrice qu'elle réfute, à travers une base de données beaucoup plus large, une étude genevoise qui avait pourtant confirmé, au début des années nonante, le bien-fondé du premier modèle.

En revanche, George Sheldon partage l'avis des chercheurs genevois lorsque ceux-ci estiment qu'en fin de compte, l'occupation d'étrangers en Suisse exerce globalement peu d'influence sur l'évolution des salaires des autochtones. La main-d'œuvre étrangère n'a somme toute rempli que des fonctions accessoires dans l'économie suisse, c'est-à-dire qu'elle n'a occupé que des postes dont les Suisses ne veulent pas ou qu'ils n'occupent plus. L'élégante étude de George Sheldon reflète donc la topographie économique globale de notre pays, mais les conséquences pour les diverses branches économiques, les diverses régions, entreprises ou les milieux concernés restent cependant occultées dans les statistiques nationales.

Des dispositions légales: le reflet des besoins de l'économie

Guido Cavelti et Jürg Kuster, tous deux conseillers en politique, ont pu démontrer que la situation peut varier considérablement d'une région à l'autre. En effet, ils ont analysé de manière approfondie la mise en pratique dans les cantons des rouages complexes des dispositions en matière de politique d'asile et des étrangers. C'est en comparant les tableaux de données à propos du statut relatif au séjour du personnel hôtelier sis dans différents cantons que se révèlent les différentes mises en pratique des dispositions fédérales, qui se façonnent alors en fonction des besoins spécifiques de l'économie locale. En 1997 dans le canton des Grisons, par exemple, où la demande de main-d'œuvre atteint des pics durant les mois d'été et d'hiver, 47% des employés ont été recrutés en qualité de saisonniers. Cette même année, le personnel hôtelier de la ville de Zurich était soit suisse, soit titulaire d'un permis d'établissement. Ces chiffres montrent donc à l'évidence combien le fédéralisme est encore à l'œuvre dans ce domaine.

L'enquête menée par Kuster et Cavelti se penche sur les branches qui occupent un taux particulièrement élevé de salariés d'origine étrangère. Dans l'industrie hôtelière et dans le bâtiment, ainsi que dans les établissements hospitaliers, les employeurs ont de la difficulté à repourvoir des postes avec du personnel suisse. Il est vrai – tout au moins les auteurs de cette étude le supposent – que d'aucuns cherchent à réaliser des économies en frais de personnel et ceci contribue sans doute aussi à l'engagement de main-d'œuvre étrangère.

Un instrument de mesure pour la discrimination

«Dans quelle mesure les éventuelles inégalités salariales sont expliquées par des différences de caractéristiques personnelles ou dans quelle mesure elles sont dues plutôt à des attitudes discriminatoires à l'égard de la population étrangère ou à une non reconnaissance des titres et du capital humain accumulé par la main-d'œuvre immigrée?» (De Coulon et al. 2002: 263). Une équipe d'économistes genevois rassemblés autour d'*Yves Flückiger* a tenté de répondre à cette question de manière statistique. Ses calculs se fondent sur le salaire mensuel brut standard versé dans les différentes branches de l'économie. Ce salaire de base est majoré d'une hausse prévisible de salaire, dont tout salarié disposant d'une certaine formation et expérience professionnelle devrait pouvoir bénéficier. Par rapport aux Suisses, les saisonniers ont un salaire inférieur de 44%, les titulaires d'un permis à l'année de 28% et les étrangers bénéficiant d'un permis d'établissement de 16%. La différence de traitement au niveau salarial ne s'efface donc même pas, et de loin, lors d'un séjour de longue durée dans notre pays. Le modèle salarial de Flückiger démontre donc bel et bien que les dites différences ne peuvent être expliquées uniquement par le manque de qualifications professionnelles des travailleurs étrangers. Un autre facteur joue aussi un rôle: en Suisse, la formation acquise par un étranger dans un autre pays est généralement moins bien reconnue que si elle avait été acquise dans notre pays. Le capital «formation» ne se transfère que difficilement chez nous.

Evidemment, même en ce qui concerne les formations accomplies en Suisse, il existe de sensibles différences entre les ressortissants suisses et les étrangers, mais aussi entre les étrangers eux-mêmes. Ainsi, quelques immigrés hautement qualifiés, provenant en règle générale d'Europe du Nord ou des Etats-Unis d'Amérique, monnaient mieux leur formation accomplie en Suisse que les Suisses eux-mêmes. Par rapport au niveau salarial qu'atteint ce groupe de personnes, celui des travailleurs provenant des nations traditionnelles d'immigration du Sud de l'Europe est deux fois moins important. Les auteurs en concluent dès lors que l'on est en présence d'une discrimination économique peu rationnelle, liée à la position ou au statut juridique du salarié. Cette conclusion est encore corroborée par le constat que l'origine géographique exerce une forte influence sur les salaires. Ainsi, à qualification absolument égale sur le marché du travail, les personnes d'origine africaine touchent un salaire inférieur de 40% à celui des ressortissants de pays d'Europe occidentale.

Les personnes d'origine étrangère ont aussi bien moins de chances de gravir les échelons hiérarchiques de l'entreprise qui les occupe. Les frontaliers fournissent un exemple typique prouvant que la formation et l'expérience professionnelle ne sont justement pas les seuls critères intervenant dans la sélection des cadres. En effet, bien qu'ils disposent de qualifications semblables à celles de leurs collègues suisses, ils sont beaucoup moins nombreux à occuper des postes hiérarchiques plus élevés. D'après les calculs des auteurs, un nombre bien plus élevé que le petit 17% des étrangers établis en Suisse «mériteraient» une meilleure position professionnelle. Le marché suisse ne tient pas vraiment compte des qualifications et du potentiel de la main-d'œuvre étrangère; les employeurs dressent des obstacles à la promotion professionnelle et sociale des étrangers et les dirigent d'une façon générale sur les fonctions et les activités secondaires.

Voilà pourquoi Flückiger et son équipe qualifient la politique de promotion des employeurs suisses de nettement discriminatoire. Ce faisant, les auteurs comprennent la discrimination comme un comportement systématiquement préjudiciable à l'égard des salariés étrangers. Il y a lieu toutefois de la distinguer des mécanismes dits ségrégatifs qui, eux, se fondent sur des différences de qualifications personnelles (Flückiger 2002: 291). On peut toutefois douter que les responsables de ressources humaines soient à ce point «sournois». En Suisse, un employeur sur quatre dirige une petite entreprise de moins de dix employés. Le fait que ces frontaliers ne disposent d'aucun tissu relationnel, familial ou amical sur place, contribue très certainement à ce qu'ils ne parviennent pas à gravir les échelons de la hiérarchie de ces petites entreprises. En effet, pour les petites et moyennes entreprises, les contacts directs et les relations dont bénéficient leurs cadres pour faire des affaires sur place constituent bien souvent des ressources plus importantes pour l'entreprise que d'autres valeurs économiques chiffrables. La perfidie de la discrimination provient justement du fait que, dans la réalité du travail, elle intervient souvent dans des situations mixtes diffuses à travers des actes et stratégies pourtant rationnels. Les pistes classiques des sciences économiques connaissent ici des limites.

Le système dual de l'occupation des étrangers

Une équipe de chercheurs provenant de plusieurs universités suisses a tenté de franchir ces frontières en essayant de ne considérer l'intégration professionnelle de la main-d'œuvre étrangère en Suisse ni sous l'angle de la prémisses des *homini oeconomici* agissant de manière rationnelle ni dans la perspective d'une économie nationale purement intérieure. Dans leur étude, ils ont plutôt considéré l'ensemble dans le point de mire d'espaces économiques régionaux et de leurs réactions face aux défis des marchés internationaux. Vue sous cette perspective, l'intégration professionnelle de la main-d'œuvre étrangère en Suisse apparaît plutôt comme une situation interactive complexe entre les immigrés et le système économique régional en place.

Lucia und die sinkenden Skalenerträge

Jüngst erschienene Forschungen haben neue Erkenntnisse über die Zusammenhänge von Wirtschaft und Migrationsbevölkerung vorgelegt. George Sheldon gibt einen Überblick über gesamtwirtschaftliche Datenmengen, Guido Cavelti und Jürg Kuster untersuchen die Verschlingungen von regionalen Wirtschaftsinteressen und kantonaler Bewilligungspraxis, Louis-M. Boulianne nimmt die Bedingungen der Integration systematisch in den Blick, eine Genfer Forschungsgruppe misst die Beförderungs- und Lohndiskriminierung und Etienne Piquet und Stefano Losa beleuchten die Schwarzarbeit ausländischer Arbeitskräfte in der Schweiz. Insgesamt zeichnen diese Studien ein widersprüchliches Bild der Schweiz. Die Rahmenbedingungen unterscheiden sich je nach Kanton, Branche oder Betriebsgrösse erheblich. Auch die «ausländische Arbeitskraft in der Schweiz» stellt keine aussagekräftige Kategorie dar. Die Arbeitswirklichkeiten und Integrationsmöglichkeiten der einzelnen Personen sind an ein komplexes Geflecht von Bedingungen geknüpft. Um die Verlierer und Gewinner in diesem Prozess zu erkennen, braucht es regionale Studien, welche neben der Wirtschaft auch politische und gesellschaftliche Faktoren in Rechnung stellen.

21

Le chercheur en sciences économiques *Louis-M. Boulianne* a systématisé cet entrelacement de «conditions dues à l'intégration» en un concept spécifique (Boulianne 2002: 318). Ainsi, outre les compétences et la capacité d'adaptation des immigrés, le succès de l'intégration professionnelle dépend encore essentiellement de la structure et de la souplesse de la région et de son marché du travail, de la pratique des autorités à l'égard des permis et de l'organisation des entreprises.

Boulianne distingue trois types différents. Les conditions-cadres diffèrent selon qu'on se réfère à de grandes agglomérations telles que Genève, à de petites villes comme Bienne ou encore à une région rurale comme Gstaad. De même, la situation de l'intégration des étrangers diffère d'un domaine d'activité à l'autre, car le recrutement et les conditions d'emploi de médecins ou de cadres dans le management d'un établissement hospitalier moderne peuvent difficilement se comparer à ceux du personnel de nettoyage ou de transport du même établissement. D'après Boulianne, l'économie a mis le cap sur une hausse de la demande en personnel qualifié. Cette tendance se fait d'ailleurs jour dans d'autres branches d'activité encore, telles l'industrie hôtelière ou la santé publique où on demande plus d'autonomie et de compétences techniques qu'autrefois. D'autres activités très répétitives n'ont pas pour autant disparu. Mais elles continuent à être exercées par du personnel sans compétences particulières.

Ces deux orientations mènent directement à la tendance aboutissant au système dual: d'une part, dans des domaines prédominants, une main-d'œuvre bien formée et disposant d'un statut de travail assuré assume de multiples tâches de management, tandis qu'en «périphérie» de l'entreprise existe un secteur de tâches annexes qui ne demandent pas la moindre responsabilité et qui sont même fréquemment accomplies sinon de manière limitée dans le temps, du moins de manière ponctuelle. La pratique des cantons en matière d'autorisations permet en règle générale d'avoir recours au personnel qualifié, nécessaire aux domaines prédominants susmentionnés, par le truchement du marché du travail international, alors que la main-d'œuvre non qualifiée occupée dans les secteurs «périphériques» de l'entreprise provient pour la plus grande part du marché du travail régional.

Les nouveaux saisonniers

Dans une étude parue récemment, *Etienne Piquet* et *Stefano Losa* ont étudié sous la loupe le segment du marché de l'emploi pour les travaux non qualifiés. Ils ont donc étudié ce phénomène au-delà de l'espace économique officiel, puisqu'ils ont élargi leur étude au travail au noir également. Leur étude a porté sur le travail des requérants d'asile et des personnes sans autorisation de séjour (les sans-papiers). Les données obtenues par le truchement d'interviews ciblées révèlent que, même dans un pays développé comme la Suisse, il y a dans l'économie des domaines pour le travail non qualifié. C'est notamment le cas lorsqu'un travail effectué par la main de l'homme ne peut être remplacé par la mise en œuvre de machines, dans des secteurs pour lesquels une délocalisation à l'étranger n'entre pas en ligne de compte ou encore dans ceux où règne une grande fluctuation du taux d'occupation. En bref, la demande de main-d'œuvre illégale persiste, surtout dans l'agriculture et dans l'industrie hôtelière, et de manière générale plutôt en Romandie, particulièrement dans les petites entreprises qui ne peuvent, en raison de leur taille modeste, appliquer de mesures de rationalisation.

L'ampleur du travail au noir en Suisse est estimée à 10% de l'ensemble de l'économie. Dans les branches précitées, elle est probablement une fois et demie, voire deux fois plus importante. D'après de grossières évaluations, 80 000 à 180 000 personnes étrangères non déclarées travaillent en Suisse.

Les pronostics de divers chercheurs partent de l'idée que l'Accord conclu avec l'Union européenne sur la libre circulation ainsi que les améliorations prévues du nouveau droit en matière de politique des étrangers en Suisse se traduiront par une réduction des différences entre les Suisses et la main-d'œuvre étrangère. Dans le champ d'application de l'Accord sur la libre circulation, le statut de saisonnier devient caduc. Il semble toutefois que le marché du travail pour des activités saisonnières, répétitives ou pénibles ne sera pas asséché pour autant. On peut même s'attendre à ce que, parallèlement aux améliorations précitées, les situations de travail précaires et le travail au noir demeurent ou, pis encore, s'amplifient. Pour que les rouages de notre économie continuent à tourner, de «nouveaux saisonniers» devront assumer un «travail dans l'ombre».

Economie et politique

De très récentes études entreprises dans le cadre du programme national de recherche 39, et se fondant sur diverses interrogations, pistes et conclusions, ont apporté un nouvel éclairage au sein des ténèbres de l'économie et de la migration en Suisse. En effet, plus on s'éloigne des données superficielles de la réalité économique des régions et des branches, plus on en décèle les contradictions. Il devient absolument évident que non seulement notre pays ne fonctionne pas partout de la même manière, mais que les «étrangers» ne peuvent pas non plus constituer une catégorie représentative pour les sciences économiques. Le langage propre à la science économique semble être encore à la recherche de catégories qui expliqueraient l'évolution des effets de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère sur l'économie suisse. Hans-Rudolf Wicker, évoquant à la fois la politique suisse en matière de migration et l'économie, parle ici d'un changement de paradigme. Les études évoquées ci-dessus ont bel et bien démontré que les préoccupations au sujet de ce changement de paradigme n'interviennent pas au niveau des loi-cadres nationales, mais de fait sur le plan de leur application locale ou régionale.

Où sont les gagnants et où sont les perdants de ce processus? Cette question cruciale concerne effectivement l'économie, mais peut-être pas uniquement elle. Pour pouvoir répondre à cette question, il conviendra d'entreprendre, sur le plan régional, de vastes études. Elles devront prendre en considération les effets conjoints des différentes forces qui se déploient tant sur le plan de l'économie que sur celui de la politique et de la société. Ce n'est somme toute qu'au travers de ces effets conjoints que les différents mondes du travail dans lesquels évoluent Lucia, Mirko et Klaus-Rüdiger apparaîtront dans leur pure réalité: lorsqu'ils reviendront de leur travail, ils auront certainement, eux aussi, apporté leur contribution au produit social brut suisse.

Bibliographie

- Wicker, Hans-Rudolf; Fibbi, Rosita et Haug, Werner, 2002, Les migrations et la Suisse, Résultats du Programme national de recherche «Migration et relations interculturelles», Seismo, Zurich.
- Boulianne, Louis-M., 2002, Internationalisation des activités de service par l'insertion professionnelle des étrangers en Suisse, dans: Les migrations et la Suisse, 308-321.
- Bürgenmeier, Beat; Butare, Théo et Favarger, Philippe, 1992, Effects of Foreign Labour on the Production Pattern. (Effets des travailleurs étrangers dans le modèle de production) The Swiss Case. In: Swiss Journal of Economics and Statistics, 128/2: 103-124.
- De Coulon, Augustin; Falter, Jean-Marc; Flückiger, Yves et Ramirez, José, 2002, Analyse des différences de salaires entre la population suisse et étrangère, dans: Les migrations et la Suisse, 263-289.
- Piguet, Etienne; Losa, Stefano, 2002, Travailleurs de l'ombre? Demande de main-d'œuvre du domaine de l'asile et ampleur de l'emploi d'étrangers non déclarés en Suisse, Seismo, Zurich.
- Flückiger, Yves et Ramirez, José, 2002, Positions hiérarchiques et ségrégation par origine en Suisse, dans: Les migrations et la Suisse, 290-307.
- Kuster, Jürg; Cavelti, Guido, 2002, Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère. Effets des règlements du droit des étrangers et du droit d'asile, dans: Les migrations et la Suisse, 247-262.
- Sheldon, George, 2002, Les répercussions de la main-d'œuvre étrangère sur les salaires relatifs et la croissance en Suisse, dans: Les migrations et la Suisse, 322-354.
- Wicker, Hans-Rudolf, 2002, Introduction. Migration, politique d'immigration et recherche sur la migration, dans: Les migrations et la Suisse, 11-60.